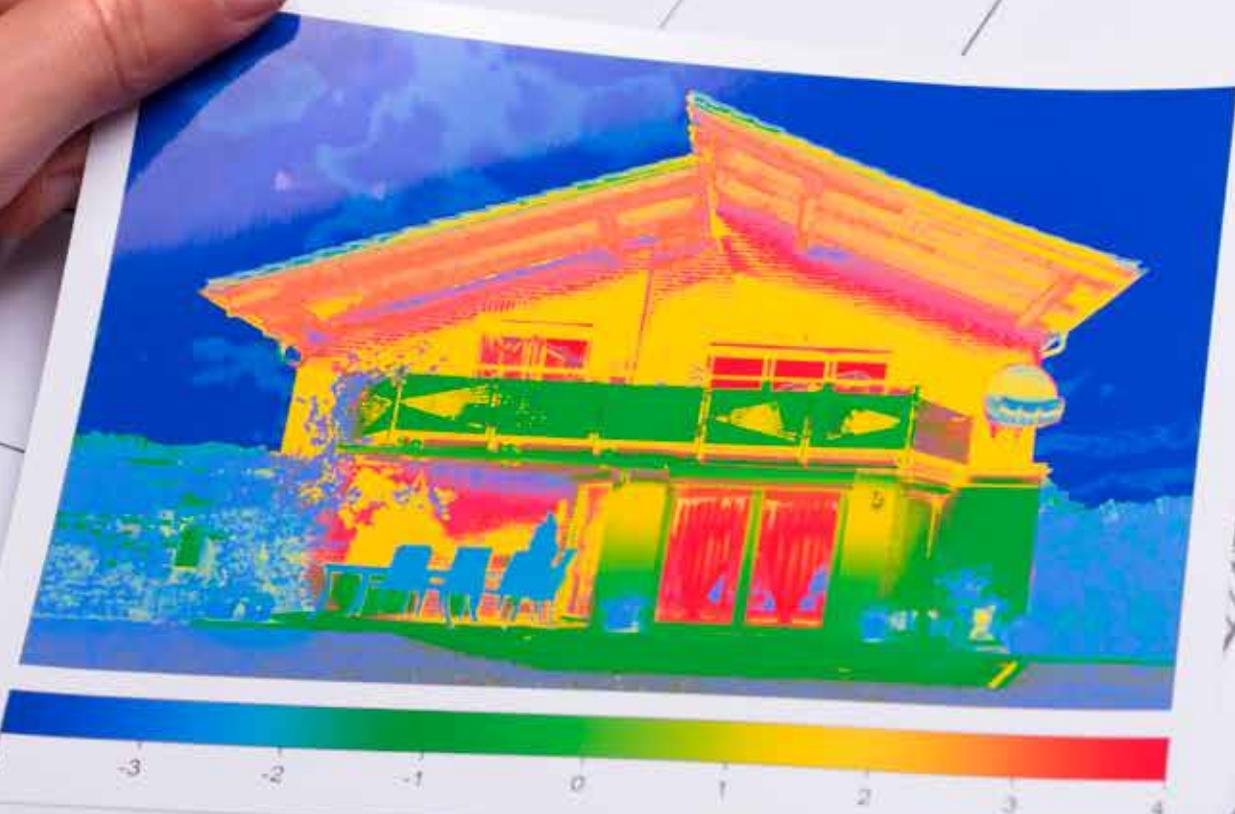


Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France



JE COMPRENDS

**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE DES
LOGEMENTS : C'EST
LE MOMENT !**



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

DÉCEMBRE 2021 / MARS 2022 • n°41

NOUVELLE FORMULE POUR VOTRE MAGAZINE

Vous êtes nombreux à apprécier la qualité de ce magazine et à le lire de façon assidue. Mais vous êtes trop peu nombreux au regard de la distribution toute boîte qui en est faite. Aussi, nous allons passer à un système d'abonnement gratuit pour les personnes qui souhaitent vraiment le recevoir et nous allons digitaliser son contenu pour lui donner une plus grande audience. Vous souhaitez continuer à recevoir ce magazine ? Abonnez-vous en flashant le QR code ci-dessous ou en remplissant le formulaire dans la rubrique « actualité » de notre site internet.

En ce qui concerne ce numéro, nous l'avons consacré à la rénovation énergétique des bâtiments qui va être un des axes forts sur lequel le Parc naturel régional Oise - Pays de France va travailler ces prochaines années. En effet, ce secteur représente un gros impact sur le changement climatique. Les aides se multiplient, les acteurs sont nombreux, aussi ce dossier va vous aider à faire le point et à mieux appréhender votre projet.

Les leviers sont nombreux pour agir chacun à notre niveau sur le réchauffement climatique. Vous trouverez également les autres pistes d'actions comme la consommation locale, la mobilité douce...

Bonne lecture à toutes et tous.

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France
Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Oise
Maire de Gouvieux




- Directeur de publication
Patrice Marchand
- Directrice de la rédaction
Sylvie Capron
- Rédactrice en chef
Emmanuelle Pillaert
- Rédaction
Agence Markedia – PNR OPF
- Photo couverture
© **Adobe Stock**
- Photos non légendées
© **PNR OPF – Adobe Stock**
- Réalisation
Catherine Szpira
www.szpirales.com
- Tirage
90 000 exemplaires

ISSN : 1774-5683

Reproduction interdite

sommaire

3 J'informe

Sport & Nature :
préservons notre
capital biodiversité !

4 Je découvre

Manger local, une idée
qui fait son chemin

5 Je comprends

Rénovation
énergétique des
logement : c'est
le moment !

8 Je communique

9 Je témoigne
Une mairie économe
en énergie

10 J'agis

Un petit pouce, un
grand pas pour la
planète (et surtout
pour vous) !

11 Je joue

12 Je partage



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

SPORT & NATURE : PRÉSERVONS NOTRE CAPITAL BIODIVERSITÉ !

RANDONNER, COURIR OU S'ADONNER À TOUT AUTRE SPORT EN PLEINE NATURE, C'EST UN VÉRITABLE LUXE QUE NOUS OFFRE LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE. LES ESPACES BOISÉS, LES PRAIRIES ET LES VALLONS SONT DES TERRAINS DE JEU PRIVILÉGIÉS POUR DES LOISIRS « GRANDEUR NATURE ». MAIS CE SONT AUSSI DES MILIEUX NATURELS FRAGILES QUI, SUR NOTRE TERRITOIRE, ABRITENT UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES. À NOUS DE RESPECTER CES ESPACES POUR POUVOIR CONTINUER À NOUS ÉMERVEILLER LONGTEMPS DEVANT LEURS RICHESSES.



Une nature à préserver

Lors de nos sorties sportives, nous sommes les premiers à admirer les paysages que compose la mosaïque des habitats naturels. Chacun a ses anecdotes qui témoignent de la richesse de la biodiversité de notre territoire : la découverte d'orchidées sur une pelouse au printemps, la surprise de cervidés en lisière de forêt, le vol de libellules bleues à proximité d'un ruisseau, le son d'un pic noir tambourinant sur un tronc... C'est cela même qui rend le sport en nature si exceptionnel !

Pourtant, il arrive que les pratiques sportives représentent de véritables agressions sur ces écrans naturels : érosion et disparition de la végétation lors de piétinements ou d'ornières creusées par les vélos, populations d'animaux sauvages désorientées par les bruits, paysages dégradés par des déchets abandonnés... Certains usages répétés peuvent avoir des effets irréversibles comme la disparition d'une espèce.

Soyons éco-sportifs !

L'adoption de quelques bons réflexes permet de concilier pratiques sportives et nature. Nous avons sélectionné pour vous 5 règles d'or qui changent tout :

1. Rester sur les chemins : c'est indispensable pour éviter de détériorer la végétation.
2. Respecter la tranquillité des lieux : le dérangement est l'une des principales causes empêchant la reproduction des espèces sauvages.
3. Rappporter ses déchets à la maison : le zéro déchet dans la nature doit être la règle.
4. Rester à distance des animaux, y compris en gardant son chien auprès de soi.
5. Respecter les autres usages sur les milieux naturels : les usages professionnels (champs cultivés, chantiers forestiers...), la chasse, les entrainements hippiques en forêt de Chantilly, les promeneurs, les riverains...

Attention à la réglementation

Au-delà des idées reçues, **la nature n'appartient pas à tout le monde**. Les forêts, les champs, les prairies ou les chemins ruraux, qu'ils soient naturels ou cultivés, tous ont un propriétaire même s'ils sont ouverts au public. Ainsi les forêts gérées par l'ONF sont ouvertes au public mais sont la propriété de l'État ou d'une collectivité locale. Il est donc important de se renseigner sur les restrictions d'usages. Plus généralement, toute manifestation sportive de groupe doit faire l'objet d'une déclaration préalable, auprès de la préfecture ou de l'ONF selon les cas, voire d'une déclaration avec évaluation des incidences si elle s'inscrit dans un espace Natura 2000.



Vous êtes organisateur d'événements sportifs en pleine nature ? Contactez-nous. Nous mettons à votre disposition une exposition « Sport & Nature » et le choix des itinéraires ou les démarches à réaliser.

MANGER LOCAL, UNE IDÉE QUI FAIT SON CHEMIN

CERTAINS D'ENTRE NOUS ONT DÉJÀ PRIS L'HABITUDE DE S'APPROVISIONNER EN PRODUITS LOCAUX AUPRÈS DE PRODUCTEURS DU TERRITOIRE, EN CIRCUITS COURTS. MAIS GLOBALEMENT, NOS ASSIETTES SONT ENCORE LOIN D'ÊTRE MAJORITAIREMENT « OISE – PAYS DE FRANCE ». LE PARC NATUREL RÉGIONAL S'EST EMPARÉ DES QUESTIONS D'ALIMENTATION, À LA FOIS EN AMONT AVEC LES PRODUCTEURS ET EN AVAL AVEC LES CONSOMMATEURS CAR L'ENJEU EST BIEN DE BÂTIR UNE SOLIDE ÉCONOMIE LOCALE, BÉNÉFIQUE À TOUS. ET SI NOUS PASSIONS COLLECTIVEMENT À LA VITESSE SUPÉRIEURE EN 2022 ?

Les circuits courts ont le vent en poupe

Notre territoire ne manque pas d'atouts, notamment avec ses 28 producteurs portant la marque « Producteurs Oise – Pays de France ». Les conditions géographiques et climatiques y permettent de cultiver ou de produire une offre diversifiée de légumes, fruits, viande, miel... Et les circuits de commercialisation se structurent progressivement : marchés, associations élaborant des paniers, vente à la ferme, épiceries, et même distributeurs automatiques ! Certaines enseignes de la grande distribution développent aussi des rayons locaux.

Un plan d'actions piloté par le Parc naturel régional

La généralisation des circuits courts passe par l'adoption d'une véritable « stratégie territoriale de développement de l'alimentation locale ». C'est donc la démarche engagée par le Parc naturel régional Oise - Pays de France. En concertation avec les acteurs du territoire, pas moins de huit axes de travail ont été identifiés, avec pour chacun d'entre eux de multiples actions concrètes à mener. Parmi elles figurent des actions de formation, de sensibilisation et de communication, de soutien des initiatives...

À l'amont : renforcer et diversifier la production sur le territoire

- Favoriser l'accès au foncier pour les porteurs de projet. Pour cela, un diagnostic des parcelles disponibles des collectivités locales pouvant accueillir de nouveaux producteurs a été réalisé courant 2021.
- Accompagner les porteurs de projets dans la réussite de leur installation en facilitant l'accès à l'information et aux financements. Le programme LEADER porté par le Parc naturel régional permet d'accorder des subventions européennes aux producteurs qui s'installent.
- Offrir un accompagnement aux producteurs qui souhaitent diversifier leur production



À l'aval : agir auprès des consommateurs (individuels et collectifs)

- Identifier les besoins et attentes des consommateurs grâce à des sondages et des études consommateurs menées par le Parc naturel régional.
- Promouvoir l'alimentation auprès des consommateurs grâce, entre autres, à l'élaboration d'un livret de recettes locales, à l'actualisation et l'impression d'une carte des producteurs référençant les lieux de ventes, en organisant des animations sur des événements locaux.
- Favoriser l'accès pour les consommateurs aux produits locaux. Le Parc naturel régional va étudier dans les mois à venir, avec les producteurs, la faisabilité d'un projet de point de vente collectif.
- Développer l'approvisionnement local de la restauration collective. Cette année, le Parc naturel régional fera un premier état des lieux de la restauration collective du territoire (restauration scolaire, appelée couramment « cantine », mais aussi restaurants d'entreprise comme ceux des établissements de santé par exemple).



Alimentation collective de proximité : c'est possible !

Cantines, restaurants d'entreprise, repas pour les seniors... La restauration est aussi collective. Là encore, les solutions existent pour favoriser les approvisionnements locaux. Nous accompagnons les collectivités souhaitant se saisir du sujet. Si vous avez un projet dans votre commune, contactez-nous !



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS : C'EST LE MOMENT !

AVEC L'ARRIVÉE DE L'HIVER, LE FROID COMMENCE À SE FAIRE SENTIR. ET C'EST LÀ QUE NOUS RESENTONS, PLUS QUE JAMAIS, LES EFFETS DES PERTES THERMIQUES DANS NOS LOGEMENTS. ET SI CETTE ANNÉE, NOUS FRANCHISSONS LE PAS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE NOTRE LOGEMENT OU DE NOTRE MAISON ? D'AUTANT QUE TOUT CONCOURT À PASSER À L'ACTION MAINTENANT : L'URGENCE CLIMATIQUE, L'AUGMENTATION DES FACTURES D'ÉNERGIE, NOS ENVIES DE CONFORT, LE DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉTRAVAIL, LES NOMBREUSES AIDES PUBLIQUES... DANS CE DOSSIER, LE PARC NATUREL RÉGIONAL FAIT LE POINT SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET VOUS DONNE QUELQUES CLÉS POUR AGIR.

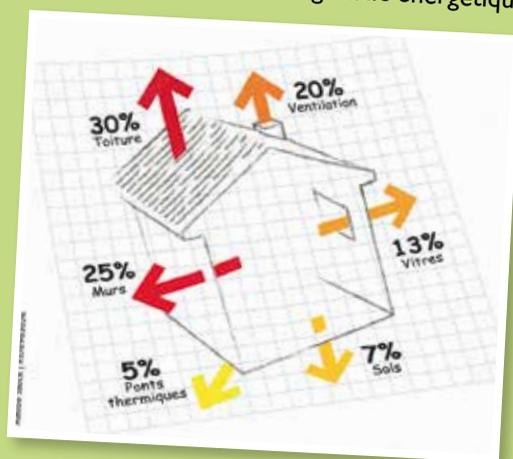
Des déperditions thermiques lourdes de conséquence

Dans une maison ou un logement, les déperditions thermiques peuvent générer des pertes de chaleur qui se cumulent. L'habitat sur le Parc naturel régional Oise - Pays de France est d'autant plus concerné que les habitations sont souvent anciennes - c'est tout l'attrait de notre patrimoine de caractère. C'est en 1974 qu'a été adoptée la première réglementation thermique mais les solutions architecturales favorisant la sobriété énergétique n'ont été mises en place que progressivement.

Certains logements peuvent se révéler de vraies « passoires thermiques ». En cause le plus souvent, une conception qui n'est pas optimale et une mauvaise isolation. Pour éviter de surchauffer ou de grelotter, la seule alternative est la rénovation énergétique qui entend faire la chasse à ces fameuses sources de déperdition thermiques.

D'où proviennent les pertes thermiques ?

Toiture, cheminée, murs, fenêtres, portes, planchers bas... tout peut favoriser les déperditions de chaleur. Chaque habitation est spécifique et l'analyse d'un expert indépendant est donc essentielle pour identifier les principaux points de faiblesse. C'est le rôle du diagnostic énergétique.



Une question environnementale

Agir contre le changement climatique passe par la maîtrise de notre consommation d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). À lui seul, le secteur résidentiel représente 24 % des consommations énergétiques et 18 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Il se place ainsi à la 2^e place, après les transports.

C'est ce constat qui a amené le Parc naturel régional Oise - Pays de France à faire de la rénovation énergétique l'une de ses priorités et à l'inscrire dans sa charte.

C'est aussi un enjeu dont chacun d'entre nous peut s'emparer pour agir significativement à son niveau contre le réchauffement climatique.

Une question économique pour tous les habitants du territoire

Le coût des énergies est reparti à la hausse en 2021 et tous les experts s'accordent sur le fait que cette tendance devrait s'ancrer dans le temps. Toutes les énergies sont concernées, mais la tendance est encore plus forte pour les énergies fossiles que sont le gaz et le fioul. L'enjeu est

donc de réduire à terme sa facture de chauffage ou tout au moins, d'éviter son envol dans les prochaines années. Ce sont plusieurs centaines d'euros par an qui sont en jeu.

Une question de confort et de santé

Les déperditions thermiques nous font aussi la vie dure : froid, courants d'air, humidité, moisissures... Entreprendre une démarche de rénovation énergétique permet de gagner en confort et d'assainir son habitat, tout en réduisant sa facture de chauffage. Rester chez soi ou même y travailler devient alors un plaisir.



Comment avancer dans votre projet ?

Ça y est ! Vous êtes décidé... Mais comment savoir par où commencer et sur quoi agir ? Comment obtenir des conseils et s'y retrouver parmi les aides en évitant toute mauvaise surprise à la fin du projet ?

Les conseillers FAIRE de l'ADIL (Agence Départementale d'Information au Logement) peuvent vous accompagner dans votre projet et vous guider avec des conseils dénués d'intérêts économiques et personnalisés pour vos travaux de rénovation énergétique. Des permanences sont notamment organisées.

7 étapes à suivre pour un projet réussi :

1. Contactez l'ADIL – guichet unique, indépendant et GRATUIT
2. Les conseillers de l'ADIL vous aident à définir votre programme de travaux à partir de l'analyse des besoins (le diagnostic)
3. L'ADIL estime le montant des travaux et évalue le montant des aides mobilisables. Les conseillers vous orientent vers les dispositifs correspondant à votre situation (Anah, Hauts-de-France pass Rénovation, MaPrimeRénov'...)
4. Vous lancez la programmation de vos travaux
5. Vous sélectionnez des professionnels qualifiés RGE (Reconnu garant de l'environnement)
6. L'ADIL vérifie les devis
7. Vous lancez les travaux de rénovation énergétique

Passez à l'action et rencontrez l'ADIL

Les conseillers de l'ADIL 60 sont à votre écoute gratuitement au 03 44 48 61 30 et tiennent des permanences à :

- Chantilly : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis de 14h00 à 17h00, 7 Boulevard Lefébure
- Creil : tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, Maison de la Justice et du Droit, 26 Rue Voltaire et tous les jeudis de 9h00 à 12h00, à la CAF, 2 rue Charles Duguet
- Pont-Sainte-Maxence : 2^{ème} lundi de 14h00 à 17h00, au Pôle de Services Intercommunal, 1 place Le Chatelier
- Senlis : 1^{er} 2^{ème} et 3^{ème} lundi de 9h00 à 12h00 et 5^{ème} lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, au Centre de rencontre Georges Clémenceau, 9 avenue Georges Clémenceau – 1^{er} étage

Les conseillers de l'ADIL 95 sont à votre écoute au 01 30 32 83 15 et tiennent une permanence en Mairie de Viarmes tous les 4^{èmes} lundi après-midi de chaque mois.

L'enjeu est de partir d'un solide bilan énergétique de votre habitation ou de votre logement avant d'élaborer toute solution technique. Il faut également veiller à opter pour le bon ordre des travaux de rénovation. L'analyse doit intégrer tous les facteurs pour réussir, si possible, à réaliser une rénovation globale.

Vous êtes co-propriétaire ?

La Régie du Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) des Hauts-de-France propose un accompagnement des projets de rénovation aux propriétaires et copropriétaires, occupants ou bailleurs, sans conditions de ressources, quel que soit l'âge et le type d'habitation.

Il comprend un accompagnement technique personnalisé couvrant toutes les étapes d'un projet de rénovation :

- l'information,
- le conseil personnalisé sur la rénovation énergétique (phase 1)
- le diagnostic technique (phase 1)
- la définition d'un programme de travaux d'économies d'énergie (phase 1)
- la consultation des entreprises (phase 2)
- le suivi du chantier (phase 2)
- et enfin, le suivi jusqu'à 5 ans après la réalisation des travaux (phase 3)

Ce service est une véritable assistance à maîtrise d'ouvrage avec un accompagnement technique complet pour le ménage sur l'ensemble des 3 phases du projet de rénovation. Il permet ainsi aux particuliers de sécuriser des programmes de rénovation ambitieux.

Ce service public a un coût pour le particulier d'un montant de 900€ pour les propriétaires (3 phases d'accompagnement à 300€ chacune).

Le Parc naturel régional et les communautés de communes de l'Aire cantilienne, Senlis Sud Oise et des Pays d'Oise et d'Halatte lancent un appel à projet auprès des copropriétés de plus de 50 logements. Les 3 premières copropriétés qui décideront de s'engager dans une rénovation thermique ambitieuse verront une prise en charge par le Parc naturel régional de 250€ par propriétaire pour le diagnostic technique et la définition d'un programme de travaux d'économies d'énergie et 100€ pour la consultation des entreprises et le suivi du chantier.

Si vous souhaitez rénover votre logement, profiter d'un accompagnement technique, indépendant sur l'ensemble des phases du projet ou si vous êtes une copropriété intéressée par l'appel à projet, faites-le nous savoir. Le Parc naturel régional peut vous aider !

- Contact : c.lepachelet@parc-oise-paysdefrance.fr

“ C'est vous qui le dites !

4 questions à Anne H, propriétaire occupant un pavillon des années 1960 à Courteuil

Qu'est-ce qui vous a amenée à effectuer des travaux de rénovation énergétique ?

Nous avons acheté notre habitation en 1980. Pendant plusieurs décennies, j'ai exercé mes activités professionnelles à l'extérieur de mon domicile. Lorsque je rentrais à la maison, cinq enfants m'attendaient, j'avais toujours une activité pour me réchauffer.

Les enfants ont aujourd'hui quitté la maison et je continue mes activités professionnelles. Le confinement de mars 2020 m'a contrainte à exercer mon activité en télétravail. J'ai découvert alors qu'il faisait froid chez moi !

Cette maison est le lieu de rendez-vous de toute la famille, je m'y sens bien, j'ai donc fait le choix d'effectuer des travaux.

Quelle a été votre démarche ?

J'ai tout d'abord demandé un devis à un couvreur pour isoler la toiture. Après réception du devis, j'ai contacté l'ADIL.

J'ai bénéficié de 2 rendez-vous téléphoniques d'1h30 avec un interlocuteur très compétent. Le correspondant de l'ADIL, après avoir fait un diagnostic énergétique du logement, m'a réorientée sur une solution d'isolation plus efficace que celle qu'on m'avait proposée au préalable. Il a évalué un gain énergétique de 35% sur ce type de rénovation.

Il m'a également recommandé de prévoir une isolation des murs par l'extérieur qui augmenterait mon gain énergétique de 25%, avec des détails techniques à anticiper sur la rénovation de la toiture : par exemple, le débordement du toit de 17 cm pour couvrir la future isolation des murs. Enfin, il m'a informée sur les subventions que je pourrais obtenir dans le cadre de « MaPrimeRenov' » en fonction de la surface de la maison et de mes revenus.

Où en êtes-vous de votre projet aujourd'hui ?

J'ai effectué de nouvelles demandes et reçu des devis avec les matériaux et les conseils techniques préconisés par l'ADIL.

Quels conseils donneriez-vous à un propriétaire qui souhaiterait se lancer ?

Il est difficile de gérer seul les aspects techniques, les dispositifs d'aides et de faire le tri de toutes les aides, surtout pour les personnes n'étant pas très à l'aise avec le numérique. Dans un premier temps, l'idéal est de demander l'avis de propriétaires ayant déjà fait une rénovation énergétique puis de prendre rendez-vous avec l'ADIL afin d'effectuer, comme je l'ai fait, un diagnostic du logement et pouvoir optimiser son projet.

Consultez les informations sur notre site Internet
www.parc-oise-paysdefrance.fr/habitant-ecocitoyen/je-fais-des-travaux-chez-moi/

Les dernières éditions :



LES PLAQUETTES DE DÉCOUVERTE DES VILLAGES

Amorlaye, Raray, Saint-Maximin, Ver-sur-Launette et Villers-Saint-Frambourg-Ognon ont désormais leur plaquette de découverte de leur village.

LA CARTE DES PRODUCTEURS

Retrouvez les 28 « Producteurs Oise – Pays de France » sur une carte qui référence l'ensemble des points de vente sur le territoire : à la ferme, en boutique collective, sur les marchés...



LES CAHIERS DE RECOMMANDATIONS

Les communes de Bellefontaine, Belloy-en-France, Saint-Maximin et Auger-Saint-Vincent possèdent désormais leur cahier de recommandations architecturales. Si vous souhaitez rénover votre logement, vous pouvez vous y référer. Disponible en mairie.



Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Parc ou disponibles gratuitement sur simple demande à la Maison du Parc.

GÉOTRECK : DE NOUVELLES BOUCLES DE RANDONNÉES

L'application « Rando Parc Oise » est sans cesse agrémentée de nouvelles boucles de randonnées que vous retrouvez également sur le site internet <https://rando.pnr-idf.fr/>. N'hésitez pas à consulter ces deux supports pour partir à la découverte du territoire, et notamment des nouvelles communes du Parc naturel régional.



DE LUZARCHES À CHAUMONTEL : RÉFECTION DU CHEMIN

Pour faciliter une meilleure pratique du vélo et pour se promener en tout confort, le chemin menant de Luzarches à Chaumontel a été complètement refait, d'août à septembre 2021. Ces travaux ont été réalisés en concertation avec les agriculteurs et avec les élus des 2 communes qui ont pris des arrêtés pour y interdire la circulation des véhicules motorisés (sauf ayant droit).



Le chemin de Chaumontel à Luzarches, avant la réfection...



...et après.

VERNEUIL-EN- HALATTE : UN JEU INTERACTIF

Testez le jeu interactif au départ du Musée de la mémoire des murs avec l'application Explorama. Une enquête vous mènera sur le chemin du château et vous donnera l'occasion de passer un moment enrichissant et ludique.



12 ÉCOLES ACCOMPAGNÉES PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

46 classes de 11 communes participent cette année aux programmes pédagogiques du Parc naturel régional. 1080 élèves vont bénéficier de plus de 220 animations, sorties ou ateliers financés par le Parc naturel régional. Au programme : alimentation durable et éco-jardinage, réduction des déchets, préservation de l'eau, actions en faveur de la biodiversité, découverte des richesses du patrimoine local. Les petits éco-citoyens restitueront les résultats de leurs expérimentations en fin d'année scolaire. Une belle occasion de sensibiliser petits et grands.



je témoigne



UNE MAIRIE ÉCONOME EN ÉNERGIE

La commune de Ver-sur-Launette se dote d'une nouvelle mairie à l'échéance de juin 2022. Le chantier est hors du commun puisque les murs font appel au bois et... à la paille. Yves CHERON, Adjoint au Maire, répond à nos questions.

Quelles raisons vous ont poussé à lancer un tel projet ?

Nous avons commencé à lancer les réflexions sur le devenir de la mairie il y a environ 8 ans. Le rez-de-chaussée de l'actuelle mairie est en effet occupé par deux classes, et nous devons aussi trouver des solutions pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Nous avons donc décidé de nous doter de nouveaux locaux. Nous aurions pu aménager un ancien bâtiment avec chauffage électrique mais cela ne me semblait pas une solution d'avenir. Ma préoccupation a alors été d'opter pour un bâtiment à très basse consommation.

Pouvez-vous nous décrire votre future mairie ?

Le projet repose sur un double objectif : bénéficier d'une optimisation thermique maximale et privilégier les matériaux biosourcés. L'originalité tient notamment au choix d'une isolation des murs en paille : le principe est d'avoir 40 cm de paille intégrés dans des caissons en bois ! C'est donc solide... Pour l'isolation des combles, nous avons retenu une solution de ouate de cellulose. Autres points, les fenêtres auront une triple paroi et nous bénéficierons d'un système de chauffage à pellets de bois. Concernant les matériaux biosourcés, je suis ravi de voir que la plupart des matériaux (charpente, bois des murs, paille, fenêtres...) proviennent des Hauts-de-France.

Cela a été compliqué de mener un tel projet ?

C'est un projet innovant pour un bâtiment public. Nous avons donc dû trouver les bonnes compétences pour nous accompagner et avons été amenés à résoudre progressivement une série de problèmes techniques. Les normes pour les bâtiments accueillant du public sont très élevées, par exemple en matière de sécurité. Le Parc naturel régional nous a apporté un précieux accompagnement sur le choix des orientations possibles et au niveau architectural. Il a également joué un rôle d'intermédiation avec les Bâtiments de France : la mairie étant située à proximité de l'église, il nous a fallu trouver des solutions présentant une bonne intégration paysagère. Cela n'a pas été simple mais c'est très motivant !

UN PETIT POUCE, UN GRAND PAS POUR LA PLANÈTE (ET SURTOUT POUR VOUS) !



VOUS AVEZ TOUS VU CES PANNEAUX LE LONG DES ROUTES OU DES RUES, OU MÊME SUR LE PARE-BRIS DE CERTAINES VOITURES. C'EST LE FAMEUX REZO POUCE DONT CERTAINS D'ENTRE VOUS FONT DÉJÀ PARTIE. APRÈS LES PÉRIODES DE CONFINEMENT QUI AVAIENT MIS À MAL LE DISPOSITIF, L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE ET « L'URGENCE CLIMATIQUE » REMETTENT CE DISPOSITIF AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ. REZO POUCE, C'EST LA TRÈS BONNE IDÉE POUR GAGNER EN POUVOIR D'ACHAT ET AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT ! ON VOUS REDONNE TOUTES LES CARTES EN MAIN, AU CAS OÙ VOUS AURIEZ OUBLIÉ...

Rezo Pouce : la solution des petits trajets au quotidien

Rezo Pouce est une solution de mobilité solidaire, mise en place sur le territoire du Parc naturel régional par les trois quarts des communes. Pensé pour vos petits trajets au quotidien, Rezo Pouce revisite l'autostop en l'organisant au niveau du territoire. Depuis sa fusion avec Mobicoop, jamais il n'a été aussi simple de trouver son trajet !

Comment ça marche ?

En étant inscrit à Rezo Pouce, vous pouvez vous déplacer en comptant sur le passage rapide d'un automobiliste qui est identifié, et cela sans avoir à prendre rendez-vous. Rezo Pouce forme une communauté de citoyens qui repose sur la confiance et l'entraide : passagers et conducteurs s'inscrivent gratuitement au préalable en mairie, sur le site internet : www.rezopouce.fr ou sur l'application mobile. Chaque inscrit (conducteur et/ou passager) accepte une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité.

Si vous trouvez une seule raison de ne pas utiliser Rezo Pouce, dites-le-nous !

Rezo Pouce, c'est :

- Facile : téléchargez la nouvelle application Rezo Pouce ou inscrivez vous en quelques clics sur : www.rezopouce.fr.
- Très économique : votre inscription est gratuite et vous réduisez vos coûts de transport.
- Sûr : chacun est identifié par une carte de membre ou un macaron sur le pare-brise.
- Convivial et solidaire : tous les utilisateurs le disent, c'est plutôt sympa de partager un court trajet.
- Pratique : les arrêts sont placés sur les axes les plus empruntés. Le temps moyen d'attente est en moyenne de 6 minutes mais peut facilement tomber à quelques dizaines de secondes ! Plus vous êtes nombreux à utiliser Rezo Pouce, plus les temps d'attente diminuent.
- Écoresponsable : un trajet partagé entre un conducteur et un passager, c'est 2 fois moins d'émissions de CO2.



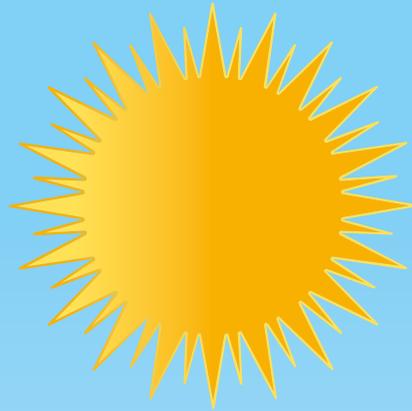
Tout le monde - ou presque - peut être Rezo Pouce

Le dispositif est ouvert à tous, sous réserve d'avoir plus de 16 ans. Les jeunes de 16 à 18 ans non révolus doivent juste fournir, en complément de leur pièce d'identité, une autorisation parentale, accompagnée d'une pièce d'identité du responsable légal.



Nouvelle appli !
Plus intuitive, plus fiable,
téléchargez la nouvelle appli
ou mettez la à jour si vous
l'avez déjà téléchargée, et
testez la différence !

JE JOUE



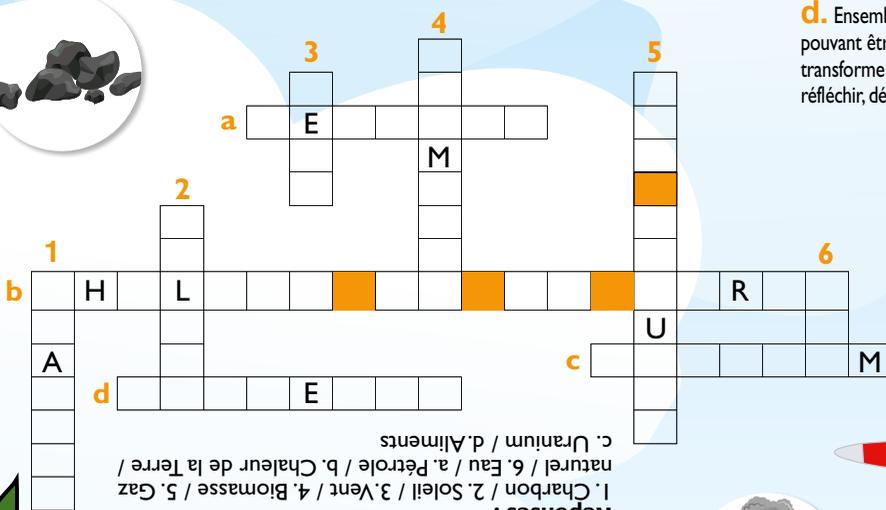
Le Savais-tu ?

Une source d'énergie est un phénomène naturel ou bien encore une ressource naturelle dont il est possible d'extraire de l'énergie. Cette énergie est ensuite utilisée et transformée pour se chauffer, s'éclairer, se déplacer, etc. Dans la nature, il existe de nombreuses sources d'énergies différentes, utilisées depuis plus ou moins longtemps par l'Homme.

Mots croisés « l'Énergie, ça coule de source ! »

Sauras-tu trouver à quelle source d'énergie correspond chaque définition afin de remplir la grille ?

1. Roche riche en carbone, de couleur noire, extraite au sein de mines. S'est formée il y a plus de 300 millions d'années. En brûlant, cette roche dégage de l'énergie sous forme de chaleur.
 2. Étoile autour de laquelle tourne notre Planète. Cette étoile dégage une énorme quantité d'énergie qui se propage dans l'univers sous forme de lumière et de chaleur.
 3. Déplacement de l'air qui forme l'atmosphère terrestre. Ce déplacement est dû aux variations de température de notre atmosphère terrestre.
 4. Matières organiques issues des végétaux et des animaux (bois, déchets alimentaires ou agricoles, etc.). En brûlant ou en se dégradant, ces matières dégagent de l'énergie sous forme de chaleur.
 5. Ressource naturelle gazeuse présente dans certaines roches poreuses du sous-sol et s'étant formée il y a des millions d'années. En brûlant, elle libère de l'énergie sous forme de chaleur.
 6. Élément circulant sous forme liquide dans les fleuves et les rivières et formant de grandes étendues salées. C'est la mise en mouvement de cet élément qui produit de l'énergie.
- a. Roche liquide surnommée « or noir », extraite par forage du sous-sol. S'est formée il y a environ 150 millions d'années. En brûlant, elle dégage beaucoup d'énergie.
 - b. Chaleur dégagée par le cœur (noyau) de notre Planète qui atteint plus de 4500°C. Cette chaleur se diffuse des profondeurs vers la surface : à 30 km sous nos pieds, il fait 1000°C et à 1 km encore 30 °C.
 - c. Métal présent dans certaines roches du sous-sol. Ses constituants appelés atomes ont la capacité de se désintégrer en libérant de très grandes quantités d'énergie. C'est ce que l'on appelle la radioactivité.
 - d. Ensemble des matières animales ou végétales pouvant être digérées par notre corps. Celui-ci les transforme en énergie utilisable pour marcher, réfléchir, déplacer des objets, etc.



Renouvelable ou épuisable ?

- Le Savais-tu ?**
- > Une source d'énergie est dite « renouvelable » lorsqu'elle est disponible en quantité illimitée ou lorsque ses réserves se reconstituent très vite.
 - > Une source d'énergie est dite « épuisable » lorsqu'elle est disponible en quantité limitée ou lorsque ses réserves se renouvellent très lentement.

Dans la grille de mots croisés, colorie les sources d'énergie renouvelables en vert et les épuisables en rouge.



Réponses :
Renouvelables : soleil, eau, vent, biomasse, aliments, chaleur de la Terre
Épuisables : pétrole, charbon, gaz naturel, uranium

Sorties gratuites. Nombre de places limité. Le lieu exact du RDV vous sera communiqué lors de votre inscription. Inscriptions et informations auprès de PNR au 03 44 63 65 65

Les animations sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Dans tous les cas, venez équipé de votre masque.

JANV. SAM. 22 CHANTIER PARTICIPATIF

Participez à la coupe des Saules de l'étang Chapron.
Aux étangs de Comelles, de 10h à 16h

JANV. DIM. 23 ANIMATIONS « LES ARBRES FRUITIERS PALISSÉS »

Les arbres fruitiers palissés sont particulièrement bien adaptés aux petits jardins, à la plantation le long d'un mur ou d'une allée. Ils nécessitent néanmoins un travail d'entretien, de taille et de palissage régulier et minutieux. C'est ce que nous vous proposons de découvrir au cours de cette animation.

Gouvieux, de 14h à 16h30



JANV. SAM. 29 LIVRAISON DES COMMANDES « PLANTONS LE DÉCOR »

Venez récupérer vos commandes à la Maison du Parc.
Orry-la-Ville, de 10h à 16h

JANV. DIM. 30 Villers-Saint-Frambourg - Ognon, de 14h à 16h30

Béthemont-la-Forêt, de 14h à 16h30

ATELIERS « TAILLE D'ENTRETIEN » DES ARBRES FRUITIERS

Venez découvrir et mettre en pratique les techniques de taille d'entretien des arbres fruitiers au cours d'une démonstration encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue. Ce type de taille se pratique sur des arbres de quelques années déjà formés afin de leur assurer vitalité et bonne récolte.



MARS SAM. 5 GRENOUILLES ET CRAPAUDS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS AUX ÉTANGS !

À la tombée de la nuit, crapauds communs, grenouilles rousses et agiles... vous donnent rendez-vous sur la route des étangs. La balade en forêt de Chantilly vous mènera sur les chemins empruntés par les amphibiens en ce mois de migration vers

les lieux de pontes printaniers. Pour découvrir le mode de vie de ces petits animaux dont la survie est en grande partie liée à la préservation des zones humides, rien de plus simple, il suffit d'enfiler bottes et ciré. Sortie adaptée à un jeune public.



Forêt de Chantilly (Table de Mongrésin), de 19h à 22h

MARS DIM. 6 ATELIER « TAILLE DE FORMATION » DES ARBRES FRUITIERS

Venez découvrir puis mettre en pratique les techniques de taille de formation des jeunes arbres fruitiers. La taille de formation doit être réalisée pendant les premières années suivant la plantation d'un arbre fruitier afin de lui conférer sa forme et sa robustesse. Cette formation est encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue.

Orry-la-Ville, de 14h à 16h30



MARS DIM. 27 DÉMONSTRATION DE GREFFAGE D'ARBRES FRUITIERS

Venez découvrir les techniques de greffage des arbres fruitiers au cours d'une démonstration encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue. Vous pourrez ensuite passer à la pratique en greffant vous-même votre greffon et repartir avec votre arbre pour le planter chez vous. Si vous en avez, apportez votre couteau suisse.

Orry-la-Ville, de 14h à 16h30



Coup de cœur

« Marie Blanche » de Jim Fergus

Dans une fresque qui s'étend sur un siècle et trois continents, Jim Fergus se raconte au fil d'une histoire personnelle percutante. Dix ans après la publication de Marie Blanche, le romancier en offre une version enrichie par le temps, plus incarnée encore que l'original. Une nouvelle vie pour cet ouvrage d'une jolie pudeur et d'un universalisme touchant qui débute à la maison du Parc, à Orry-la-Ville.

« Marie Blanche », de Jim Fergus, aux Éditions Le Cherche-Midi

